

Faits saillants de la réunion du Conseil de l'Université du 12 avril 2025

Madame Madeleine Dubé est la nouvelle chancelière de l'Université de Moncton

Le Conseil de l'Université confie à Madeleine Dubé le mandat de chancelière pour les cinq prochaines années. Madame Dubé sera ainsi la 10^e chancelière de l'Université de Moncton, le 12 avril 2025.

« Madame Dubé est une femme d'exception qui porte l'Université de Moncton et l'Acadie dans son cœur. Sa grande expertise et sa proximité avec nos communautés seront un grand atout pour notre institution. » souligne Denis Mallet, président du Conseil de l'Université.

Reconnue pour son écoute, sa générosité et son engagement, Madame Dubé est définitivement l'une des femmes les plus influentes dans la province. Elle a d'ailleurs reçu plusieurs prix, dont la Médaille du jubilé de la reine Elizabeth II en 2000, le Prix commémoratif Raoul Léger de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick en 2013, et le Prix d'excellence national de l'Association canadienne des travailleurs sociaux pour service exceptionnel en 2014, ou encore l'Ordre du Nouveau-Brunswick en 2021.

Rappelons que Madeleine Dubé a été vice-rectrice du campus d'Edmundston de l'Université de Moncton, entrepreneure, parlementaire et également ministre de plusieurs portefeuilles dont la Santé, l'Éducation ou encore le Développement social.

Renouvellement du mandat du Dr Denis Prud'homme à la tête de l'Université

Le Conseil de l'Université a confirmé, le 12 avril, le **renouvellement du mandat du Dr Denis Prud'homme** à titre de **recteur et vice-chancelier** pour une période de cinq ans, à compter du **1^{er} juillet 2025**.

« Tout au long de son premier mandat, Dr Prud'homme a démontré une vision stratégique claire et mobilisatrice. Nous avons pleine confiance en sa capacité à poursuivre le développement et le rayonnement de notre université », a souligné **Denis Mallet**, président du Conseil.

Son premier mandat a été marqué par de nombreuses avancées concrètes issues de la stratégie institutionnelle **Cap sur l'Avenir 2023–2028**. Grâce à son leadership, l'Université de Moncton a :

- Lancé le **Centre d'excellence réseau en pédagogie universitaire et sur la créativité et l'engagement**, un projet phare pour transformer l'enseignement dans tout le réseau universitaire ;
- Favorisé une **meilleure intégration des technologies d'apprentissage** dans les cours et soutenu la formation du personnel enseignant ;
- Renforcé les **principes d'équité, de diversité, d'inclusion et de décolonisation (ÉDI-D)** dans les programmes ;
- Et surtout, a vu son **volume de recherche augmenter de 33 % depuis 2020**, atteignant **15,5 millions de dollars** en 2025.

Adoption du budget 2025–2026

Le Conseil de l'Université a adopté le **budget de fonctionnement 2025–2026**, qui affiche un **léger surplus global de 141 000 dollars**. Ce surplus est réparti de la façon suivante :

- **Campus de Moncton : 179 000 \$**
- **Campus d'Edmundston : 96 000 \$**
- **Campus de Shippagan : 134 000 \$** (déficit)

L'Université maintient son engagement envers une gestion financière saine en visant l'équilibre de ses opérations courantes, tout en tenant compte des impacts liés aux nouvelles directives fédérales concernant les permis d'études des personnes étudiantes de l'international.

Une augmentation de 3 % des droits de scolarité pour l'ensemble des personnes étudiantes. Le budget prévoit également des bonifications pour les services aux personnes étudiantes, notamment en bourses et en accompagnement pédagogique.

Pour information

Les principes directeurs du budget incluent :

- Le maintien d'un enseignement de qualité et d'un secteur de recherche-crédation dynamique
- Des investissements en lien avec la **stratégie Cap sur l'Avenir 2023–2028**
- Le soutien au **Plan d'action climatique** et à l'entretien des infrastructures

Signature d'une entente de principe avec l'APAPUM

Le **Conseil de l'Université** a adopté l'entente de principe conclue avec **l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton (APAPUM)**. Cette entente, ratifiée par les membres de l'Association le 8 avril 2025, couvre la période du **1er mai 2025 au 30 avril 2026**.

Nomination :

L'Université de Moncton a le plaisir d'annoncer le renouvellement du mandat de M. Pier Jr Morin à titre de vice-doyen de la Faculté des sciences, pour une période de cinq ans.